



Le 26 février 2009

Objet : Initiative de prévention de la radicalisation de l'ACCP

Chers membres de l'ACCP,

Comme vous le savez, chaque organisme d'application de la loi au Canada est responsable des fonctions de sécurité publique dans son territoire de compétence. Alors que la possibilité de menaces pour la sécurité nationale demeure une réalité, la complexité de la surveillance policière dans les cas de terrorisme continue de poser d'importantes difficultés pour les organismes d'application de la loi.

La radicalisation, qui est une source continue de préoccupations pour la collectivité policière, est le processus par lequel une personne est initiée à des messages et à des croyances ouvertement idéologiques qu'elle accepte et qui l'incitent à mettre de côté des opinions modérées et généralement admises pour adopter des opinions radicales axées sur la violence. La radicalisation ne se limite pas à un seul groupe ou à une seule collectivité au Canada, mais va des groupes militant pour la suprémacie blanche/néo-nazis aux groupes extrémistes religieux, en passant par les mouvements séparatistes.

La radicalisation ne s'observe pas qu'au Canada. Beaucoup de nos partenaires internationaux en Europe, notamment ceux du Royaume-Uni, doivent faire face à ce problème, certains dans une plus grande mesure que d'autres.

Au début de 2008, le Haut-commissariat du Canada à Londres a établi un document de discussion concernant les initiatives de lutte contre la radicalisation (axé essentiellement sur la stratégie PREVENT) au Royaume-Uni. Conformément aux recommandations formulées, le Comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale (CTSN) de l'ACCP a appuyé la mise en œuvre d'une initiative nationale destinée à lutter contre le problème de la radicalisation menant à l'extrémisme violent. Le Comité du CTSN a par la suite chargé un groupe d'étude, composé de représentants de plusieurs services de police et d'organismes gouvernementaux intéressés du Canada, de se rendre au Royaume-Uni pour observer sur le terrain le fonctionnement de la stratégie PREVENT.

Page 2/...

Vous trouverez ci-joint un document de discussion intitulé *Renforcement de la résistance des collectivités aux idéologies violentes*, qui est le fruit de la mission du groupe d'étude au Royaume-Uni. Ce document a pour objet de présenter les principales leçons tirées de l'expérience du Royaume-Uni qui pourraient servir à guider l'élaboration d'un cadre de lutte contre la radicalisation au Canada sous les auspices de l'ACCP.

En plus de définir le problème que posent la radicalisation et la lutte contre la radicalisation, et d'établir l'étendue de ce problème, le document fait état des principaux enjeux liés à l'établissement d'une intervention canadienne efficace contre la radicalisation.

Le Comité du CTSN estime que la radicalisation, en particulier chez les jeunes, constitue une menace importante pour la sécurité nationale. Nous croyons que nous devons poursuivre sur notre lancée, en collaboration avec nos partenaires gouvernementaux, en élaborant un programme dynamique.

Par conséquent, le Comité du CTSN entreprendra la prochaine phase de son projet de prévention et de lutte contre la radicalisation en cernant les pratiques exemplaires en matière de prévention de la radicalisation dans le milieu policier au Canada et en harmonisant des démarches semblables ou connexes. L'initiative, dont l'objectif général consiste à contribuer à la création d'un cadre pangouvernemental de lutte contre la radicalisation, sera coordonnée par l'ACCP.

Le Comité du CTSN de l'ACCP vous tiendra au courant de l'avancement du dossier. En attendant, je serai heureux de répondre à vos questions concernant cet enjeu important.

Je vous prie d'agréer, chers membres de l'ACCP, mes salutations distinguées.

Bob Paulson, commissaire adjoint
Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, GRC
Président du Comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale de l'ACCP